

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Le Centre éducatif des aventuriers limitée	Numéro de permis 2020077	Date d'inspection Le 11 décembre 2024
Nom de l'établissement Le Centre éducatif des aventuriers limitée		Numéro de téléphone (506) 758-9611
Adresse 531 chemin La Montain Memramcook NB E4K 1H1		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.	11(c)(ii)	16 déc. 2024	
Commentaires : Il n'y a moins de 50% des personnes éducatrices qui sont titulaires d'un certificat d'un an en éducation à la petite enfance ou possède une formation équivalente. Un plan devra être envoyé à la mentore en assurance de la qualité .			
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	13 déc. 2024	11 déc. 2024
Commentaires : Dans 2 classes, il n'y avait pas de programmations planifiés et documentées. Les personnes éducatrices ont effectuer leur programmations pendant l'inspection de renouvellement. La lacune est maintenant conforme.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Au moment de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a pu observer en outre, le lavage des mains, le changement de couche, des activités dirigée (la lecture du livre Père-Noël, la fabrication d'un sapin avec des assiettes de carton, de la peinture et des brillants), le dodo/repos et les jeux libres.</p> <p>Le ratio enfant-personnes éducatrices était conforme au moment de l'inspection.</p>
--

original signé par
Paula Morin

Le 12 décembre 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Christine Bourgeois

Le 12 décembre 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date